

## **SOURCES DE POLLUTIONS**

Les communes de Dalifort-Foirail et Hann/Bel-Air sont caractérisés par la présence d'écosystèmes humides dont les lacs des Maristes et les bassins de drainage des eaux pluviales de Dalifort. De plus en plus, les fonctions naturelles de ces sites sont fortement compromises par une pollution alimentée par différentes sources.

Les lacs des Maristes 1 et 2, distants de 250 mètres, sont situés dans le quartier résidentiel de Hann-Maristes, dans la commune de Hann/Bel-Air. Le lac Maristes 1 est situé à côté de la station de relèvement de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) et le lac des Maristes 2 à côté de l'autoroute en face de la station d'épuration de l'ONAS.

Les différentes sources de pollution sont entre autres :

- les rejets d'eaux usées domestiques non traités, causés par les dysfonctionnements du réseau de l'ONAS, favorisant l'eutrophisation des lacs ;
- le déversement direct d'eaux usées domestiques par les populations et les camions de vidange ;
- les huiles mortes rejetées à partir des ateliers de mécaniciens ;
- le remblaiement des lacs entraînant la réduction des plans d'eaux ;
- les pesticides utilisés par les maraichers et jardiniers installés autour des lacs ;
- les déchets solides (ordures et cadavres d'animaux) rejetés contribuent à la pollution des eaux des lacs.

La commune de Dalifort-Foirail compte deux (2) bassins de drainage des eaux pluviales à ciel ouvert, dénommés BD1 et BD2, reliés par un canal de liaison.

Les différentes sources de pollutions des bassins sont entre autres :

- les branchements clandestins des eaux usées domestiques des maisons contiguës aux bassins ;
- les dépôts d'ordures et de gravats, par endroit par les populations ;
- la prolifération des déchets de bouteilles et bidons en plastiques ;
- le déversement d'huiles usagées et/ou de déchets d'hydrocarbures à partir des ateliers de mécaniciens ;
- les rejets d'eaux usées issues des abattoirs clandestins ;
- la pollution des eaux par la présence d'hydrocarbures issues des pipelines de la Société Africaine de Raffinage (SAR).

La combinaison de ces sources occasionne un niveau de pollution de ces plans d'eau élevé et de plus en plus alarmant avec des infrastructures de drainage mal entretenues. Les populations environnantes subissent fortement les nuisances olfactives, la prolifération de moustiques ayant des impacts sanitaires dont l'ampleur n'a pas encore été mesuré surtout sur les groupes vulnérables (personnes atteintes de maladies pulmonaires, respiratoires).

Le projet de gestion de la santé environnementale et la pollution en Afrique (PGSENPA) ambitionne de mettre en œuvre des aménagements pour réduire les niveaux de pollution et accroître la mise en place d'espaces verts récréatifs et améliorer la santé environnementale dans ces communes.

Pour ce faire, des options d'aménagement ont été élaborés et ont fait l'objet de validation technique et sociale. Un cabinet a été recruté pour élaborer un avant-projet sommaire (APS), un avant-projet détaillé (APD) et un dossier d'appel d'offres (DAO) à partir duquel une entreprise sera recrutée pour réaliser les aménagements.

